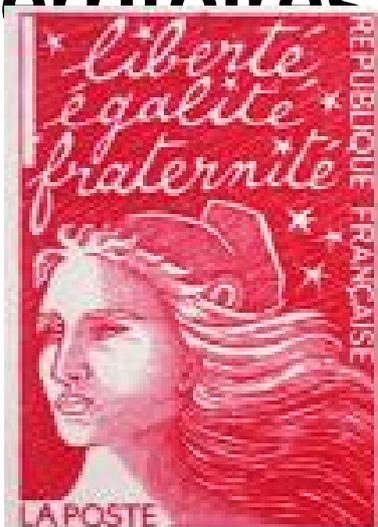


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article378>



**Grévistes, gendarmes, CRS,
juges, élus, Partout la violence
de l'État Sarkozy. Les lois
territoires lacrymogènes. Des
signes qui ne trompent pas.**



Date de mise en ligne : vendredi 25 février 2011

Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Il était une fois la communauté de communes autour d'Anduze librement constituée. Elle s'opposa à sa fusion dans une « communauté d'agglomération » fabriquée et décrétée par le pouvoir d'État autour de la ville d'Alès...sans consultation, d'ailleurs, des habitants. Conséquence : des citoyens réprimés, arrosés de gaz lacrymogènes, plusieurs blessés le vendredi 21 janvier 2011.

Leur crime : refuser le transfert de la gestion d'une ligne de chemin de fer à la communauté d'agglomération.

Les victimes de voies de fait de la part de gendarmes : des élus : maires, adjoints, conseillers généraux, communautaires et municipaux et leurs « administrés » électeurs.

Le prétexte : L'endettement de la toute nouvelle « communauté d'agglomération » critiqué par la chambre régionale des comptes, laquelle oubliait au passage qu'il s'agit d'une entité administrative nouvelle créée par le seul fait du prince. La logique et le droit auraient voulu que ce dernier assume les conséquences de ses décisions unilatérales. Que nenni ! Pour les communes ce serait la double peine : moins de liberté et plus d'impôts ! Observons ici le rôle joué par l'échelon régional : permettre à l'Etat de se défaire de ses obligations de contrôle et de secours des collectivités sur-endettées en les mariant de force avec des collectivités financièrement équilibrées.

Observons encore l'apparente complicité entre la société privée concessionnaire de l'exploitation du chemin de fer et le tout nouveau conseil d'agglomération bénéficiaire gracieux d'une journée touristique en chemin de fer à une date à laquelle celui-ci est fermé à l'exploitation.

C'en était trop pour les dizaines d'élus et les 300 citoyens rebelles qui, rassemblés au départ du train furent priés de déguerpir, puis obligés manu-militari de le faire par la force et les lacrymogènes publics. D'où de nombreux blessés. Initiative malheureuse d'un gradé dépassé par les événements ? Pas du tout : ce dernier avait été averti de la manifestation, de ses motifs pacifiques. Le dialogue était établi...jusqu'au retour du gradé muni des dernières instructions de l'échelon supérieur.

Résultat : lacrymogène, bousculade, blessés, intoxiqués...Violence d'État !

Il existe heureusement encore un tribunal correctionnel à Alès pour recueillir les plaintes des victimes et rechercher les coupables de telles voies de faits. Mais pour combien de temps ?

L'accumulation jusqu'aux plus hauts niveaux de l'État des résistances, faux pas et violences est un signe qui ne trompe pas. La France est une république ancienne, lourde de ses habitudes et de ses corps constitués. Elle peut cacher et retenir longtemps ses révoltes et accumuler l'énergie des frustrations de tous types.

Mais il est un moment où les plus conciliants doivent se mettre en mouvement. Ou les fonctions régaliennes se fragmentent et s'opposent. Ou les ministres et financiers mettent les plus hauts sommets de l'état devant le fait accompli. Ou chacun ne décide plus que pour lui-même et sa coterie.

Les « lois territoires », en remettant en cause des relations politiques plus que bi-centenaires, semble avoir rendu impossible tout consensus et toute discussion.

La force prime le droit.

Mais « La Force » est dans le Peuple.